

CCPQ

Rue A. Lavallée, 1
1080 Bruxelles

Tél. : 02 690.85.29-30

Fax : 02 690.85.78

Email : ccpq@profor.be
www.enseignement.be

2. INDUSTRIE.

2.5 GARAGE

2.5.. MECANICIEN / MECANICIENNE EN CYCLES

PROFIL DE QUALIFICATION

Validation par la C.C.P.Q.

23 mai 2008

Note de précision :

Le profil de qualification décrit le métier d'un mécanicien/mécanicienne en cycles ayant une expérience utile de ± 10 ans en la matière.

LE METIER

Le mécanicien / la mécanicienne en cycles assure le montage, l'entretien courant, les révisions et les réparations de tout type de bicyclettes (vélo ordinaire, vélo de course, vélo hybride, vélo tout terrain, randonneuse, vélo électrique, etc.) Il / elle effectue également le montage d'accessoires complémentaires.

Il / elle travaille le plus souvent dans un atelier de réparation mécanique attenant à un espace de vente de cycles.

Suivant l'importance de l'entreprise, il / elle entretient des relations directes avec la clientèle en lui donnant des conseils ou en effectuant une vente de cycles, et / ou d'accessoires ou de pièces détachées.

Conformément aux dispositions légales, Il / elle gère son entreprise en tenant une comptabilité, en établissant des devis et des factures.

FONCTIONS	ACTIVITES	COMPETENCES
1. RESPECTER LES NORMES DE SECURITE, D'HYGIENE, D'ERGONOMIE ET DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT.	1.1. Appliquer la législation et les réglementations en matière de protection et prévention au travail.	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter dans la spécificité du secteur professionnel, la législation, la réglementation générale et les recommandations particulières relatives à la protection individuelle et collective des travailleurs en matière de protection et prévention au travail. • Identifier les situations potentiellement dangereuses. • Respecter la réglementation en ce qui concerne la sécurité incendie.
	1.2. Appliquer les règles de sécurité et d'hygiène.	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter les mesures de sécurité à prendre lors de l'utilisation d'outils et de matériels dans le respect des personnes, des biens et de l'environnement. • Prévenir les risques que peuvent engendrer l'utilisation de produits et/ou des situations de travail. • Adopter une attitude de prévention des situations dangereuses.
	1.3. Appliquer les règles d'ergonomie	<ul style="list-style-type: none"> • Lever, porter les charges pondéreuses et encombrantes en toute sécurité (physiologique et matérielle).
	1.4. Appliquer la législation en matière d'environnement.	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter les réglementations en matière d'environnement. • Identifier les produits dangereux, les manipuler et les utiliser avec les précautions d'usage dans le respect des réglementations en vigueur. • Trier, stocker les déchets dans le respect des législations, réglementations et des

		<p>recommandations en vigueur en matière de protection de l'environnement.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Evacuer les déchets en respectant les réglementations en vigueur.
2. S'INTEGRER DANS LA VIE PROFESSIONNELLE.	2.1. S'adapter aux exigences du métier.	<ul style="list-style-type: none"> • Faire preuve de ponctualité. • Faire preuve de flexibilité. • Se former à l'évolution du métier.
	2.2. Développer des attitudes professionnelles.	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser et planifier son travail. • Assurer le suivi des travaux. • Contrôler son travail en termes de qualité et de rentabilité. • Travailler en toute autonomie. • Exercer son sens des responsabilités dans les limites de ses fonctions. • Appliquer les instructions de travail reçues. • Assurer une relation de qualité avec les personnes : personnel, collègues, fournisseurs, clients, bénéficiaires... • Travailler en équipe, le cas échéant. • Appliquer les règles de déontologie professionnelle : droit au respect de la vie privée, confidentialité des données, secret professionnel, devoir de réserve...
	2.3. Communiquer.	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser le langage technique adéquat. • Lire et interpréter les documents propres à l'activité professionnelle. • Utiliser les supports de communication mis à disposition (y compris l'outil informatique). • Pratiquer les techniques de communication efficaces : écoute active, reformulation, empathie, discours explicite, etc.
	2.4. Appliquer les connaissances générales	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les connaissances de base des

	aux situations professionnelles spécifiques.	<p>mathématiques, de mécanique, d'électricité, d'électronique, de métallographie, de traitements thermiques, des circuits électriques, des matériaux synthétiques, de pression d'air, de physique, des matériaux, d'hydraulique, de pneumatique, des forces, d'optique, de résistance au roulement, de pression, de mouvement des corps et de gravité.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser l'outil informatique (PC, logiciel) pour rechercher les informations nécessaires à l'exécution des différentes activités du métier.
3. GERER LES RELATIONS TECHNICO-COMMERCIALES	3.1. Accueillir le client	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les règles de politesse et de savoir-vivre. • Ecouter le client. • Reformuler les souhaits et les attentes du client.
	3.2. Rédiger un devis.	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier l'ensemble des composants d'un devis. • Calculer les quantités et les coûts des matériaux et accessoires (échange standard et pièces neuves) et main d'oeuvre. • Identifier les contraintes légales liées au dépôt d'un devis.
	3.3. Etablir une facture.	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier l'ensemble des composants d'une facture. • Appliquer les règles légales à l'établissement d'une facture.
	3.4. Encaisser le montant de la facture	<ul style="list-style-type: none"> • Gérer un fond de caisse. • Enregistrer le paiement.
4. GERER SON POSTE DE TRAVAIL.	4.1. Assurer le suivi des stocks de produits	<ul style="list-style-type: none"> • Inventorier les marchandises afin de

	<p>achetés, à vendre ou destinés à la consommation interne de l'entreprise.</p>	<p>connaître les quantités exactes en stock.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les quantités de stock minimum pour assurer le bon fonctionnement de l'entreprise. • Déterminer, à partir des fiches de contrôle des stocks, les articles et les quantités à commander.
	<p>4.2. Préparer l'outillage.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier, choisir et disposer les outillages dans son espace de travail. • Compléter la fiche de travail. • Maintenir l'outillage en bon état de propreté et de fonctionnement.
<p>5. ASSURER LA PREMIERE MISE EN SERVICE ET PROCEDER AUX ENTRETIENS REGULIERS.</p>	<p>5.1. Identifier le type de cycle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Classer la documentation technique appropriée (fiches techniques, plans, schémas, mode d'emploi...) et l'interpréter correctement. • Identifier les éléments et comprendre les principes de fonctionnement du type de cycle concerné. • Identifier les normes d'usage.
	<p>5.2.S'appuyer sur les directives du constructeur et assurer la première mise en service.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier la conformité du contenu du conditionnement : accessoires, mode d'emploi... • Assurer le montage du cycle, si nécessaire. • Veiller à ce que les conditions techniques de mise sous garantie soient réunies. • Vérifier l'état de fonctionnement des organes et procéder aux opérations et réglages nécessaires (serrage et réglage de la potence + voir pt 2.3., etc.) • Tester et faire la démonstration du fonctionnement du cycle (voir pt 2.3.)
	<p>5.3.S'appuyant sur les directives prescrites</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nettoyer le cycle avant l'entretien.

	<p>par le constructeur, procéder de façon autonome aux opérations d'entretien du cycle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôler et rectifier au besoin les feux d'éclairage et de signalisation. • Contrôler et rectifier au besoin le système de freinage mécanique et / ou hydraulique. • Contrôler et vérifier au besoin la suspension. • Vérifier et rétablir si nécessaire la pression adéquate des pneumatiques. • Vérifier et régler au besoin les systèmes de changement de vitesses. • Vérifier et régler le système d'aide à la propulsion électrique. • Régler le cycle au moyen des appareils d'essai habituels. • Graisser et lubrifier les éléments concernés. • Observer de manière autonome l'état <ul style="list-style-type: none"> ➤ des éléments de carrosserie (corrosion), ➤ des éléments de mécanique (câbles de commande, roues, fixations, systèmes de freinage et de changement de vitesses, potence, jeu de roulements...) ➤ des éléments d'électricité (dynamo, connexions, câblage, ...) • Consigner par écrit les observations sur une fiche rapport. • Communiquer une synthèse orale des observations au client.
<p>6. PROCEDER AUX REPARATIONS ET INSTALLATION D'ACCESSOIRES.</p>	<p>6.1. Au départ d'un schéma électrique, réparer les éléments.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nettoyer le cycle avant les réparations. • Repérer les dysfonctionnements (coupures, court-circuit, défaut d'isolation, dynamo, batterie, chargeur, ampoules, systèmes d'aide à la propulsion...) • Appliquer les techniques adéquates de réparation et/ou de remplacement avec l'outillage et le matériel appropriés. • Installer les systèmes opérationnels

	<p>6.2. Au départ d'un plan mécanique, réparer les éléments.</p> <p>6.3. Réaliser les travaux d'ajustage et de montage (pose d'accessoires) avec les matériaux du domaine professionnel.</p>	<p>d'assistance électrique.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Repérer les dysfonctionnements (moyeux, chaînes, roues, rayons, jantes, boyaux et pneumatiques, freins, changement de vitesses...) • Appliquer les techniques adéquates de dépose et de repose, et effectuer la réparation et/ou le remplacement avec l'outillage et le matériel appropriés. • Appliquer les techniques de base du travail des métaux (acier et aluminium) et des polymères ainsi que les techniques d'assemblage utilisées dans la profession (ajustage, forage, taraudage, filetage, découpage, collage, rivetage, sertissage...) • Réaliser des soudures à l'étain, si nécessaire. • Réaliser des retouches de peinture, si nécessaire.
--	--	--